

Défi MONTRÉAL

Cohorte 8

Appel de candidatures

Avec le soutien de:



Le plus important programme
de financement par capital au Québec

www.DefiMTL.com

Date limite pour les candidatures :

5 septembre 2014

Table des matières

1. Pourquoi participer ?.....	3
2. Comment participer ?.....	4
3. Critères de sélection.....	5
4. Formation sur la recherche de capital et la gestion de la croissance	6
5. Frais de participation.....	6
6. Conditions générales	7
7. Témoignages.....	8
8. Pour soumettre sa candidature.....	10

1. Pourquoi participer ?

Entrepreneurs : accélérez votre succès !

- **De Grand Investisseurs qui disposent de montants records**
- **Un réseau d'entreprises en forte croissance**
- **Profitez des techniques d'accélération par les médias en ligne**

Défi Montréal est l'un des programmes les plus efficaces pour assurer la croissance d'une entreprise émergente et réaliser un financement par capital de risque. Ce programme accélère le processus en identifiant rapidement les bons partenaires potentiels et en permettant aux entrepreneurs d'adapter leur présentation selon les acteurs visés.

Plus de 120 entrepreneurs parmi les plus prometteurs du Québec ont participé au programme de Capital innovation avec un taux de succès cinq fois plus important que s'ils n'avaient pas participé au programme, et ce même pour les plus expérimentés. Surtout, le délai moyen pour réaliser une transaction est souvent deux fois plus rapide.

Parmi les investisseurs impliqués dans la sélection et l'évaluation des projets on retrouve les plus importants fonds de capital de risque du Québec ainsi que de nombreux anges et investisseurs canadiens et américains, notamment :

- Rho Canada Ventures, un fonds de TIC de 100M\$ (2^e fonds)
- iNovia Capital, un fonds de TIC de 110 M\$ (3^e fonds)
- Anges Québec, un groupe de 160 investisseurs et un fonds de 30 M\$
- BDC, trois fonds ciblant TIC, Santé et industriel et totalisant 300 M\$
- Emerillon Capital fonds européen de 80 M\$ implanté à Montréal

Cette 8^e édition de *Défi* Montréal s'annonce particulièrement prometteuse avec la croissance de nombreux gradués dans les secteurs des TIC, des technologies propres et des technologies de la santé. Le succès amène le succès, en particulier dans le développement d'entreprises innovantes. Ces sociétés graduées ont maintenant une forte présence sur les réseaux sociaux et permettent de fortes synergies de collaboration permettant aux autres entrepreneurs de se faire connaître et de croître plus rapidement.

Cette méthode d'accélération commerciale combine les techniques de commerce électronique, des réseaux sociaux et des nouveaux médias.

Enfin, *Défi* Montréal est un programme centré sur la formation, l'accompagnement, la promotion et la collaboration entre entrepreneurs. Votre participation n'implique pas la cession d'actions de votre entreprise ou de frais additionnels lors d'une éventuelle transaction de financement.

2. Comment participer ?

Le soutien des entreprises par le Comité aviseur de Défi Montréal offre aux entrepreneurs l'encadrement et les conseils qui leur permettent de préparer leur projet avec un taux de succès beaucoup plus important.

Défi Montréal 8 offre deux volets aux entrepreneurs, selon leurs priorités. Un premier volet vise le capital de risque et l'obtention d'un premier financement privé. Un deuxième volet est axé sur la stratégie de commercialisation. Dans les deux cas la formation est la même et offre les éléments clés de succès et de croissance pour une société innovante. La différence touche le comité aviseur qui sera axé sur l'investissement dans le premier cas et sur le développement commercial dans le deuxième volet.

Les présentations aux comités aviseurs se font dès le début du programme.

Les entrepreneurs qui désirent participer à Défi Montréal sont invités à remplir un sommaire exécutif d'une (01) page ([format Excel](#) ou [format Google](#)) ainsi qu'un dossier de candidature d'un maximum de 10 pages et ce avant la date butoir du 5 septembre 2014.

Le dossier de candidature devra décrire les points suivants :

- L'entreprise et l'historique du projet
- Le(s) produit(s) et technologie(s) visées
- Le marché, la clientèle cible et les opportunités d'affaires y afférentes
- Une analyse de la compétition et des avantages uniques de l'entreprise
- L'équipe des promoteurs et des actionnaires
- Les innovations technologiques propriétaires
- Le plan de commercialisation et le modèle d'affaires
- Les états financiers ainsi que les prévisions de revenus, dépenses et profits sur trois (03) années
- Le montage financier visé, le budget et l'échéancier du projet

Les règles de présentation :

- Les formats Word, Excel et PDF sont acceptés
- Le document de candidature devra inclure un **maximum de dix (10) pages** (Annexes incluses)
- Le sommaire exécutif devra être fait dans le format normalisé fourni
- Le dossier peut être rédigé en français ou en anglais

3. Critères de sélection

Les projets sont évalués selon les critères suivants :

- Entreprise des secteurs technologiques
- Le réalisme du projet et des prévisions financières
- La stratégie de commercialisation, le potentiel commercial et l'opportunité d'affaires
- La valeur des innovations technologiques et des avantages qu'ils procurent
- L'expertise et l'expérience des promoteurs du projet
- Le rendement potentiel pour les investisseurs éventuels

Autres éléments :

- La soumission d'un dossier de candidature complet pour l'évaluation
- Le siège social de l'entreprise doit être situé dans la province de Québec
- Acquittement des frais de dépôt de dossier de 150\$

Dans tous les cas, la qualité de l'équipe de direction de l'entreprise jouera un rôle prépondérant dans la sélection.

La sélection est effectuée par des investisseurs professionnels et des entrepreneurs à succès spécialisés dans le développement d'entreprises technologiques.

Les projets qui visent un financement par capital de risque sont présentés au Comité d'investisseurs de Défi Montréal pour la sélection. Les meilleurs dossiers seront également présentés aux Comités d'investisseurs de Toronto, Ottawa et Boston en vue des prochains Forums d'investissement.

Les membres des Comités d'investisseurs proviennent des fonds et des organismes suivants :



4. Formation sur la recherche de capital et la gestion de la croissance

Les entreprises sélectionnées profiteront d'une formation afin de maximiser la qualité de leur présentation et l'optimisation des chances de succès et d'investissements. Cette formation est le programme d'accompagnement sont obligatoires pour pouvoir se qualifier pour la finale devant public.

La formation est assurée par un spécialiste en financement et en développement d'entreprises technologiques ainsi que par des collaborateurs invités, entrepreneurs à succès et investisseurs d'expérience, selon les thématiques abordées.

À cette formation s'ajoute un important programme de promotion des entrepreneurs finalistes sur les réseaux sociaux et dans le réseau des investisseurs en capital de risque.

5. Frais de participation

1- Dépôt du dossier

Frais de dépôt et d'analyse de dossier:

Cent Cinquante Dollars Canadiens (150 \$ + TPS/TVQ + frais Eventbrite = 177.20 \$)

Ce montant inclut une participation à la finale de Défi Montréal ainsi que des opportunités de réseautage avec les investisseurs.

Il y a lieu de préciser que ces frais ne sont pas remboursables.

- Les frais de dépôt peuvent être payés par carte de crédit ou PayPal via Eventbrite :

<http://defimtl8.eventbrite.ca>

Avec une copie électronique complète du dossier qui doit être envoyée par courriel à mduchaine@capitalinnovation.ca

2- Formation et promotion

Des **frais de formation et de promotion** de Six cent dollars (1200 \$) + taxes seront facturés par la suite aux entreprises sélectionnées pour l'ensemble du programme.

Les frais couvrent ce qui suit :

- La participation de deux (02) personnes par entreprise aux séances de formation
- La possibilité de deux (02) présentations devant comité ou un événement public (investisseurs ou professionnels). Cette tribune unique permettra aux entrepreneurs sélectionnés de recevoir les conseils et commentaires de professionnels aguerris.
- Cinq (05) séances de formation (dont une optionnelle)
- Deux rencontres d'accompagnement individuel
- Le matériel didactique
- Campagne de promotion liée aux finalistes de Capital innovation

6. Conditions générales

Conditions d'éligibilité des projets

- Un financement requis variant entre 100 000 \$ et 5 M\$
- Les entreprises doivent relever du secteur des hautes technologies (TI, sciences de la vie, technologies propres, technologies industrielles, etc).
- Les entreprises doivent être à l'étape du pré-démarrage, du démarrage ou de la commercialisation.
- Les sièges sociaux des entreprises doivent être au Québec.

L'engagement des participants

1- Les candidats s'engagent à :

- déboursier les frais du dépôt et de l'analyse du dossier
- fournir, au besoin, les informations demandées pour l'évaluation du dossier
- soumettre, s'ils le désirent, un court texte pour publication web, et qui sera remis aux investisseurs du réseau de Défi Montréal.

2- Les finalistes sélectionnés s'engagent à :

- Déboursier les coûts de la formation avant la tenue de la première séance
- Participer aux trois séances de formation

- Accepter à ce que leurs noms, les dénominations de leurs entreprises ainsi que des détails de nature non confidentielle sur les entreprises soient publiés
- Accepter la diffusion du matériel promotionnel écrit, photo et vidéo qui sera produit dans le cadre du programme, notamment les présentations d'introduction (*elevator pitches*) et les présentations publiques aux événements
- Participer aux annonces publiques concernant les investissements réalisés
- Faciliter la publication de tout matériel relatif à *Défi Montréal* (ex. guide du participant à la finale, invitations)
- Faciliter l'évaluation de *Défi Montréal* en complétant divers questionnaires d'évaluation et de suivi (ex.: formations, événements, résultats de financement, etc.)
- être présents, dans la mesure du possible, aux activités de promotions et de réseautage du programme.

7. Témoignages

Vous pouvez visionner les [témoignages vidéos](#) sur YouTube ainsi que les présentations des [cohortes précédentes](#) de Défi Montréal.

« Capital Innovation helped grow our company from 2 employees with no experience to a 11 people team in only one year.

In addition, Mr. Duchaine helped us raise almost half a million dollars in grants & loans with the information and contacts he provided.

The help and wisdom provided by Capital Innovation has been an invaluable tool for us.

I recommend it to all entrepreneurs. »

Awane Jones, CEO Merchlar

« Le parcours de formation Capital Innovation place l'entrepreneur dans une situation réelle de rencontre avec des investisseurs en capitaux de risques et l'outille pour le préparer au défi de taille, qui est d'obtenir du financement.

Capital Innovation offre à l'entrepreneur des outils pour structurer et communiquer efficacement son projet.

Le processus de Capital Innovation est un accélérateur du savoir faire. Il optimise le savoir être des entrepreneurs envers les investisseurs !

Grâce à Capital Innovation nous avons gagné l'un des deux meilleurs projets en haute technologie au Québec, et nous avons reçu d'importantes offres de financement. »

Ghislain Nadeau, Président
Groupe Everclose inc. et i_brain holding.com

« Capital Innovation nous a permis de tester notre modèle d'affaire devant un groupe de professionnels dynamiques et d'établir des contacts d'affaires utiles »

René Saint-Pierre, Co-fondateur de MoreIdeas Inc.

Consulter également les sites, vidéos et annonce sur :



8. Pour soumettre sa candidature

Les entrepreneurs intéressés à faire partie de la prochaine cohorte de Défi Montréal sont invités à soumettre les documents suivants :

- Un sommaire exécutif d'une (01) page ([format Excel](#) ou [format Google](#)). *Veillez utiliser seulement le fichier modèle fourni et respecter les critères et le format.*
- Un dossier de candidature d'un maximum de dix (10) pages incluant les annexes.
- Les frais de dépôt et d'analyse de dossier de 150\$
L'acquittement des frais est obligatoire pour le traitement du dossier.

Les frais de dépôt peuvent être payés via Eventbrite : <https://defimtl8.eventbrite.ca>

Le dossier devra être envoyé au plus tard le 5 septembre 2014 à l'adresse suivante : mduchaine@capitalinnovation.ca

Les projets des participants intéressés pourront également être présentés aux divers groupes d'investisseurs partenaires.

Au plaisir de vous compter parmi nous,

L'Équipe de

Défi MONTRÉAL